

Règlement pour les activités de football

Réservation – Modification – Annulation

Nous vous prions de n'utiliser que les terrains et les vestiaires qui vous ont été attribués. Toute demande de terrain supplémentaire, modification ou annulation éventuelle doit nous être communiquée assez tôt par écrit (courriel possible).

Le CST se réserve le droit d'effectuer des changements ou des annulations en raison de l'état des terrains.

Terrain synthétique

Chaque camp d'entraînement se voit attribuer au moins une fois par semaine le terrain synthétique Brochin et/ou Cardada. Si les terrains sont impraticables, le CST garantit en remplacement un programme spécial sur les terrains synthétiques et en salle.

Chaussures

Seules les chaussures à crampons fixes sont autorisées sur les terrains.



Terrains

Les terrains sont entretenus régulièrement par notre personnel. Leur état dépend toutefois aussi de votre comportement: en respectant certaines règles, vous contribuez à améliorer les conditions d'entraînement... et à prévenir les accidents.

Nous vous invitons donc:

- à éviter d'utiliser le plus possible la surface de but;
- à éviter les exercices de coordination et les répétitions à l'intérieur du terrain de jeu délimité;
- à déplacer souvent les buts mobiles;
- à exploiter les bandes latérales;
- à utiliser les terrains prévus à cet effet pour les entraînements des gardiens;
- à replacer les mottes de terre à la fin de chaque entraînement;
- à vous abstenir de traverser les terrains avec des moyens de transport, quels qu'ils soient (voiture, chariot élévateur, vélo, trottinette, rollers, etc.);
- à ne pas traverser les terrains avec un quelconque moyen de locomotion (voiture, élévateur, bicyclette, trottinette, patins en ligne, etc.).



Au cas où les règles ne seraient pas observées et où la pelouse subirait des dégâts, une amende sera infligée.

Buts

- A la fin de chaque entraînement, les buts doivent être rangés dans la zone *ad hoc* et attachés à l'aide d'un cadenas.
- Il est interdit de tirer les buts sur l'herbe! Ceux-ci doivent être portés ou déplacés à l'aide des roulettes prévues à cet effet.



Prix pour un match, l'éclairage et le marquage

	Avec hébergement	Sans hébergement
Match amical sur terrain synthétique Brochin 105m x 68m (avec vestiaires, sans éclairage).	CHF 150*	CHF 300
Match amical sur terrain synthétique Brochin 1+2 o 3+4, 90m x 57m (avec vestiaires, sans éclairage).	CHF 75*	CHF 150
Match amical sur terrain en gazon naturel (avec vestiaires et marquage, sans éclairage).	CHF 150*	CHF 300
Marquage terrain de football	CHF 100	CHF 200
Eclairage terrains (Brochin, Tamaro, Sassariente, Brere et Verzasca)	CHF 80	CHF 160
Eclairage terrains (synthétiques Brochin 1+2 et Brochin 3+4)	CHF 40	CHF 80
Eclairage terrain synthétique Cardada	CHF 20	CHF 40
*: supplément de CHF 75.- si l'adversaire ne loge pas au CST		

Les matchs sont, en principe, disputés sur les terrains synthétiques.

Les demandes doivent parvenir, par écrit, au secrétariat du CST au moins 10 jours à l'avance. La convocation des arbitres est l'affaire des équipes.

Ordre et propreté

Il convient de laisser les terrains, les vestiaires et les salles de théorie propres et en ordre après leur utilisation.

Nous vous rappelons qu'à la fin de l'entraînement, les chaussures doivent être nettoyées dans les 5 lavoirs couverts *ad hoc*. **En outre, il est formellement interdit d'entrer dans les bâtiments avec les chaussures de football aux pieds ou de taper ces dernières devant l'entrée des bâtiments pour enlever la terre.** Le cas échéant, nous serons contraints de facturer des frais de nettoyage supplémentaires.



Dépôt de matériel

- Les équipes s'entraînant au CST sur une longue période ont la possibilité de laisser leur matériel à un endroit spécifique.
- Les chariots de matériel doivent rester à l'extérieur du terrain sur une surface en dur.

Blanchisserie

Le CST propose un service de blanchisserie pour les tenues d'entraînement et de football (13 kg / 35 CHF et 20 kg / 45 CHF). Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la réception.

Dernière mise à jour: 19.01.2022
Sous réserve de modification